



## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, le maire fait rapport lors de la séance ordinaire du mardi 5 août 2025, aux citoyennes et citoyens, des faits saillants concernant l'exercice financier consolidé se terminant le 31 décembre 2024 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Roxton Pond.

Le rapport se détaille comme suit :

### 1. RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2024

#### Revenus

Taxes	7 030 452 \$
Compensations tenant lieu de taxes	311 983 \$
Transferts	755 752 \$
Services rendus	501 522 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités	629 843 \$
Autres	<u>53 862 \$</u>
	9 283 414 \$

#### Dépenses (excluant l'amortissement)

Administration générale	1 095 961 \$
Sécurité publique	1 811 994 \$
Transport (voirie)	1 043 270 \$
Hygiène du milieu	987 212 \$
Santé et bien-être	91 621 \$
Aménagement, urbanisme et développement	398 386 \$
Loisirs et culture	714 584 \$
Frais de financement	<u>822 557 \$</u>
	6 965 585 \$

**Total avant affectations** 2 317 829 \$

Remboursement de dette	(1 261 394 \$)
Activités d'investissement	(894 653 \$)
Affectations – Excédent accumulé	(91 842 \$)

**Surplus de l'exercice à des fins fiscales** 69 940 \$

En résumé, l'exercice financier 2024 s'est soldé par un surplus de 69 940 \$ résultant des recettes se chiffrant à 9 283 414 \$.

## **2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2024**

La vérification des opérations financières de l'année 2024 a été confiée à la firme Raymond Chabot Grant Thornton comptables agréés. Le rapport des vérificateurs révèle que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Roxton Pond au 31 décembre 2024. Les résultats de ces opérations et l'évaluation de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date sont conformes aux principes comptables généralement reconnus et aux usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

En terminant, le maire souligne le travail des conseillères et des conseillers qui ont eu la responsabilité, durant l'année, de faire fonctionner tous les comités municipaux. Il prend également le temps de les remercier pour leur bon travail.